

AB CONCEPT

SARL au capital de 11 500 euros
Siège social : 23 Route DE MARCHAUX
25220 THISE
539 179 002 R.C.S. BESANCON

Bilan comptable
Certifié conforme

Le Gérant,
Monsieur Guy BOURDON

Signé par Guy BOURDON
Le 3 sept. 2026

Signed with doc_Bvvk
Universign tx_xneMxGKnd333

Désignation de l'entreprise : SARL AB CONCEPT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 23 route des Marchaux 25220 THISE			Durée de l'exercice précédent * 7					
Numéro SIRET * 53917900200032			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31102025					
			N-1 31102024					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	28 796	28 271	525	525
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 770	2 972	14 798	204
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	32 890	18 107	14 783	1 359
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	54 491		54 491	53 814
TOTAL (II)		BJ	BK	133 946	49 350	84 596	55 902	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	208 391	5 004	203 387	237 360
		Autres créances (3)	BZ	CA	257 616		257 616	259 041
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	110 527	110 527	52 943	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	14 469		14 469	14 732
	TOTAL (III)		CJ	CK	591 004	5 004	586 000	564 076
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	724 950	54 354	670 596	619 977	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL AB CONCEPT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 11 500.....)	DA	11 500	11 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	66	66
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(145 309)	(207 385)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 314	62 076
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(43 429)	(133 744)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	215	232
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 095	13 776
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	142 729	146 649
	Dettes fiscales et sociales	DY	265 377	271 809
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	295 609	321 255
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	714 025	753 721
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	670 596	619 977
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	714 025
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	215	232

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AB CONCEPT

SARL au capital de 11 500 euros
Siège social : 23 Route DE MARCHAUX
25220 THISE
539 179 002 R.C.S. BESANCON

Annexes
Certifié conforme

Le Gérant,
Monsieur Guy BOURDON

Signé par Guy BOURDON
Le 3 sept. 2026

Signed with doc_Bvvk
Universign tx_xneMxGKnd333

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **670 596 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 261 400 euros** et un total **charges** de **1 171 086 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **90 314 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/11/2024** et finit le **31/10/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes

Aucune provision n'a été constatée au 31/10/2025.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Ventilations des augmentations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Augmentations de l'exercice 31/10/2025	Ventilations des augmentations				
			Virements		Entrées		
			De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 645			15 645		
	Instal., agencement, aménagement divers	7 200			7 200		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 095			10 095		
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 940			32 940		
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	677			677		
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	677			677		
TO TAL		33 617			33 617		

Immobilisations

Ventilations des diminutions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Diminutions de l'exercice 31/10/2025	Ventilations des diminutions				
			Virements		Sorties		
			De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mise hors srvc
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	7 000			7 000		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 000			7 000		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 252			10 252		
	Instal., agencement, aménagement divers	12 680			12 680		
	Matériel de transport	3			3		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 014			12 014		
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 947			34 950		
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		41 947			41 950		

Amortissements

Ventilations des dotations et des diminutions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Dotations de l'exercice 31/10/2025	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exception- nelles
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 052 1 052				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 855 1 855				
	Matériel de transport	3 3				
	Matériel de bureau, mobilier	2 012 2 012				
	Emballages récupérables et divers					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 922				
TOTAL		4 922				

		Diminutions de l'exercice 31/10/2025	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors services
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	7 000 7 000			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 000			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 252 10 252			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 680 12 680			
	Matériel de transport	2 2			
	Matériel de bureau, mobilier	12 014 12 014			
	Emballages récupérables et divers				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 949			
TOTAL		41 949			

Dépréciations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/10/2025
			Dotations	Reprises	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés	5 004			5 004
	Autres créances				
	TOTAL CREANCES	5 004			5 004
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL		5 004			5 004

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 004			5 004
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 004			5 004
TOTAL GENERAL		5 004			5 004
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/10/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	54 491		54 491
	Clients douteux ou litigieux	6 005	6 005	
	Autres créances clients	202 386	202 386	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 931	1 931	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	300	300	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 973	2 973	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	252 412	252 412	
	Charges constatées d'avances	14 469	14 469	
	TOTAL DES CREANCES	534 968	480 477	54 491
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/10/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	215	215		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	142 729	142 729		
	Personnel et comptes rattachés	65 540	65 540		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 939	85 939		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	94 790	94 790		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 108	19 108		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	10 095	10 095		
	Autres dettes	295 609	40 469	255 141	
	TOTAL DES DETTES	714 025	458 884	255 141	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	10 095			

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/10/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/10/2025

Total des Charges à payer		49 938
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		215
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>215</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 071
<i>FOURN. - FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>1 071</i>	
Dettes fiscales et sociales		48 652
<i>DETTES PROV. S/ CONGES A PAYER</i>	<i>21 617</i>	
<i>AUTRES ORG. SOCIAUX - CH. A PAYER</i>	<i>421</i>	
<i>CHARGES SOC. S/ CONGES PAYES</i>	<i>5 029</i>	
<i>ORG. SOCIAUX - CH. A PAYER</i>	<i>2 943</i>	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>18 641</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/10/2025
Total des Produits à recevoir		

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			14 469
CCA COTIS. FISC ET SOC.		74	
CCA STOCK DUPIN		1 463	
CCA MJ LOCATION		4 018	
CCA WINTRANS - CONTRAT ALLIANCE		1 185	
CCA WINTRANS - CONTRAT PRESENCE		1 038	
CCA - CHUBB		92	
CCA - AXA RCP		1 606	
CCA - ASS. RESSOLUO PRO		1 375	
CCA AXA FLOTTE		1 170	
CCA BMRLOG		2 448	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 469

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/10/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

--

Produits et Charges exceptionnels au 31/10/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671200 - PENALITES & AMENDES	345	
671810 - AUTRES CHARGES EXCEPT. 20 %	6 880	
675200 - VALEURS COMPTABLES ELEMENTS ACTIFS CEDES CORP.	1	
687100 - DOTATIONS AMORT. EXCEPTIONNELS DES IMMOS	654	
775200 - PRODUITS CESSIONS ELEMENTS IMMOS CORP.		49 000
Totalisation	7 879	49 000

Répartition des effectifs par catégorie

		31/10/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		22
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		4
	Cadres et ingénieurs		
	Autres catégories		
	TOTAL		26

--

[illegible]

Capital social

Etat exprimé en euros		31/10/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 150,00	10,0000	11 500,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 150,00	10,0000	11 500,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/10/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/10/2025
Capital social	11 500				11 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	66				66
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(207 385)	62 076			(145 309)
Résultat de l'exercice	62 076	(62 076)		90 314	90 314
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(133 744)			90 314	(43 429)

Date de l'assemblée générale 24/03/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (133 744)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (133 744)

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 90 314

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/10/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)				
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

AB CONCEPT
SARL au capital de 11 500 euros
Siège social : 23 Route DE MARCHAUX
25220 THISE
539 179 002 R.C.S. BESANCON

(Ci-après la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le trente avril,
À dix-huit heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (ci-après l'«**Assemblée Générale**») au siège de la Société, sur la convocation orale qui leur a été faite.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Guy BOURDON, en sa qualité de Gérant de la Société.

La Présidence de l'Assemblée Générale constate que sont présents :

- Monsieur Guy BOURDON, titulaire de 900 parts sociales représentant 900 voix ;
- Madame Catherine BOURDON, titulaire de 250 parts sociales représentant 250 voix.

Soit au total : 1 150 parts sociales sur les 1 150 composant le capital social.

Conformément aux dispositions légales, le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique conforme à l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

La Présidence de l'Assemblée Générale déclare que l'Assemblée Générale est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux Associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée Générale et sont tenus à leur disposition au siège social. L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'Assemblée Générale :

- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexes) ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Les statuts de la Société.

La Présidence de l'Assemblée Générale précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Les comptes annuels de l'exercice ont été adressés dans les délais légaux.

La Présidence de l'Assemblée Générale rappelle à l'Assemblée Générale **l'ordre du jour suivant** :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2025 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Rappel des distributions antérieures de dividendes ;
- Approbation de la convention réglementée ;
- Rémunération du Gérant ;
- Décisions relatives aux capitaux propres ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant la parole, la Présidence de l'Assemblée Générale ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RÉSOLUTION N° 1 - APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2025 approuve ces comptes.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 90 314,21 euros de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale : 1 084,11 euros
- Au report à nouveau : 89 230,10 euros.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 3 - RAPPEL DES DISTRIBUTIONS ANTÉRIEURES DE DIVIDENDES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 4 - APPROBATION DE LA CONVENTION RÉGLEMENTÉE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la convention mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité, les associés concernés par les conventions n'ayant pas participé au vote.

RÉSOLUTION N° 5 - RÉMUNÉRATION DU GÉRANT

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération nette versée au Gérant Guy BOURDON, au cours de l'exercice écoulé au titre de son mandat qui s'est élevée à un montant annuel de 30 000 euros.

La Société a pris à sa charge les cotisations sociales obligatoires, ainsi que la CSG déductible et non déductible.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice: 10 663 euros

La Société a remboursé, sur justification, les frais de représentation et de déplacement du Gérant.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 6 - NON RECONSTITUTION DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Les comptes de l'exercice clos en date du 31 octobre 2025, font apparaître un bénéfice de 90 314,21 euros. Ceci a eu pour effet d'augmenter le montant des capitaux propres, qui ressort ainsi à la somme de -43 429,30 euros, soit moins de la moitié du capital social s'élevant à 11 500 euros.

Compte tenu de cette situation, l'Assemblée Générale constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 7 - DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les Associés présents.

Les Associés

Monsieur Guy BOURDON

Signé par Guy BOURDON
Le 3 sept. 2026

Signed with doc_8gz
Universign tx_xneMxGKnd333

Madame Catherine BOURDON

Signé par Catherine BOURDON
Le 3 sept. 2026

Signed with doc_8gz
Universign tx_xneMxGKnd333